

Bezannes, lundi 24 janvier 2022



FREY et son parc commercial Le Clos du Chêne (Marne-la-Vallée) retenus par l'État comme « Démonstrateur de la Ville Durable »



Dans le cadre du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PAI4), le Premier ministre, Jean Castex dévoilait début janvier les 9 lauréats* de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable ». Le projet [Hybridation fertile d'un centre commercial et de son quartier en grand couronne francilienne] porté par EpaMarne, établissement public d'aménagement de l'Est francilien, avec le concours de FREY fait partie des lauréats.

Dans ce projet, EpaMarne et FREY proposent d'hybrider les usages de Clos du Chêne – centre-commercial de plein air historique de la foncière – et son quartier pour « créer une symbiose ville-nature-agriculture en milieu péri-urbain ». Les engagements d'EpaMarne face aux enjeux climatiques trouvent échos dans la stratégie de FREY, entreprise à mission certifiée B Corp. Pionnier des retail parks écologiques, le Groupe suit une trajectoire responsable, faisant du développement durable le principal marqueur de ses projets, tant dans le développement et l'aménagement que dans la gestion de son parc locatif.

Aujourd'hui, les appels à manifestation d'intérêt autour des problématiques d'évolution vers plus de mixité sur des sites déjà artificialisés et rattrapés par la ville en général et de requalification des entrées de ville commerciales en particulier constituent une typologie de projets en parfaite adéquation avec la philosophie de développement de FREY, illustrée dans sa raison d'être : remettre le commerce au service de l'intérêt collectif.

HYBRIDER LES USAGES DE CLOS DU CHENE

Le projet vise l'hybridation d'un pôle de commerce et d'enseignes automobiles périphériques par **le renforcement de la mixité des fonctions et la désimperméabilisation des sols**. Cette hybridation doit permettre à la fois de stopper l'extension de ces communes périurbaines et d'y renforcer l'intensité urbaine. **Elle repose sur la diversification, la verticalisation et la compacité des locaux commerciaux**. Les bâtiments commerciaux accueilleront des fonctions de stationnement, de logements et d'équipements. Ces locaux commerciaux deviendront les rez-de-chaussée actifs inclus dans des ensembles immobiliers mixtes, **préfigurant une nouvelle forme urbaine plus conviviale et inclusive**. Cette mutation s'accompagnera d'une « mue écologique » du centre commercial, avec des actions visant à renforcer le métabolisme urbain et la neutralité carbone des bâtiments, et à créer des cœurs d'îlots paysagers. La création de parkings silo évolutifs et foisonnés, socle de la méthode de transformation, permettant de récupérer une partie des surfaces de stationnement aménagées par le passé, afin d'y envisager de nouvelles formes d'occupation de l'espace : nouveaux bâtiments mixtes et intenses, renaturation... Ces parkings deviennent eux-mêmes des lieux d'animation et d'échanges et s'accompagnent d'un PLU volontariste et d'aménagements novateurs en faveur des vélos. Ainsi, l'aide du programme d'investissements d'avenir (PIA), pourra accompagner toutes ces évolutions.

*Les autres lauréats partout en France sont : Clermont-Ferrand (BAMBA La Grande Plaine), Commana (Des hameaux légers pour des territoires plus sobres, résilients et inclusifs), Rennes Métropole (Les Halles en commun ZAC La Courrouze – secteur Euroshelter), EPA Alzette Belval (Friche Micheville), Ville de Sarcelles (Grand Ensemble des Lochères), Communauté d'agglomération de la Rochelle (Bongraine, territoire en transition), Saint-Hilaire de Brethmas (l'habitat périurbain autrement) et Aix-Marseille Provence (OIN Ecoquartier 112).

À propos de FREY

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Pionnier des retail parks écologiques (avec son concept Greencenter®) et inventeur d'une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air « Feel Good » (Shopping Promenade®), FREY, entreprise à mission certifiée B CORP, s'engage au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l'entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s'est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif. En outre, FREY accompagne de grandes opérations de renouvellement urbain et projets mixtes au travers de sa filiale dédiée CITIZERS.

Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Mathieu Mollière – Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation

Victoire Birembaux – Responsable Communication Corporate et Relations Publiques

v.birembaux@frey.fr – Tél. : +33 (0)6 07 35 64 04